



DIRECTION DES SERVICES D'URGENCE ET DE LA FLUIDITÉ

Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers à l'urgence

par **Direction des services d'urgence et de la fluidité (DSUF)**

Plusieurs infections fortement transmissibles peuvent représenter un danger au sein des services d'urgence. Ceci amène un défi d'organisation, puisqu'il est essentiel de repérer et de mettre en place rapidement les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) requises afin de protéger les personnes soignées et le personnel soignant de l'exposition aux agents infectieux.

L'outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des personnes aux services d'urgence a donc été conçu dans le but de simplifier l'évaluation du risque infectieux en combinant différents outils actuels tels que ceux de la COVID-19, des maladies respiratoires sévères infectieuses (MRSI) et de la grippe aviaire. Il vise ainsi à accélérer l'identification du risque de transmission infectieuse de la personne en fonction des réponses obtenues. Ce dernier a été réalisé par la Direction de la prévention et du contrôle des infections dans les milieux de vie, d'hébergement et de réadaptation en santé et services sociaux (DPCI) et la Direction des services d'urgence et de la fluidité (DSUF) en collaboration avec la Direction de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses (DPCMI), la Direction de la vigie sanitaire (DVS), l'Institut National de la Santé publique du Québec (INSPQ), des conseillères cliniques des services d'urgence et de la PCI du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) de différentes régions du Québec ainsi que des membres de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AIIUQ).

Lors de l'arrivée de la personne à la salle d'urgence, l'objectif est d'éviter la propagation d'une maladie infectieuse potentiellement dangereuse aux autres personnes soignées et au personnel soignant plutôt que de poser un diagnostic. Les questions posées de manière structurée permettent d'orienter rapidement la prise de décision concernant les mesures de PCI à appliquer. Bien que le processus d'évaluation ne s'arrête pas là, cet outil permettra au personnel de prendre les précautions nécessaires dès l'arrivée de la personne. Désirant qu'il soit concis et facile d'utilisation, l'ensemble des maladies transmissibles n'y a pas été inclus, puisque l'isolement est le même pour plusieurs maladies infectieuses ayant un mode de transmission identique ainsi que des symptômes similaires. Ainsi, c'est la détermination des symptômes et des facteurs de risque qui est la plus

importante à cette étape. En cas de doute, il est également préférable d'isoler la personne par précaution. À la suite d'une évaluation exhaustive, les mesures d'isolement pourront être revues au besoin.

L'outil d'aide à la décision a été divisé en trois sections afin qu'il puisse être adapté aux réalités des différents milieux et utilisé par les intervenants désignés dans chacune des installations :

1. Filtrage : court questionnaire effectué à l'arrivée afin d'identifier rapidement les personnes qui pourraient potentiellement transmettre une maladie infectieuse sévère. Cette évaluation pourrait notamment être réalisée par un agent de sécurité à l'entrée du service d'urgence.
2. Évaluation brève des maladies infectieuses à surveillance accrue : arbre décisionnel pour guider l'identification des mesures d'isolement nécessaires en fonction de la situation clinique de la personne si requise. Ce questionnaire peut être effectué soit à l'accueil, au prétriage ou au triage selon l'organisation locale des services.
3. Précisions pour l'isolement des usagers présentant des symptômes infectieux : aide-mémoire qui contient les principales informations ainsi que des liens pertinents pour aider l'infirmière au triage à bien identifier les symptômes et à bien déterminer les mesures de prévention et contrôle des infections à adopter jusqu'à l'évaluation médicale de la personne.

Ce document est destiné aux intervenants du RSSS travaillant dans les services d'urgence. Il pourra être adapté par les équipes selon leur organisation locale et leur situation épidémiologique. Vous pouvez consulter ce dernier sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003476/>

Pour toute question, vous pouvez contacter la Direction des services d'urgence et de la fluidité à l'adresse suivante : dsu@msss.gouv.qc.ca ou la Direction de la prévention et du contrôle des infections dans les milieux de vie, d'hébergement et de réadaptation à cette adresse : dpci@msss.gouv.qc.ca 📧

Vous aussi vous voulez contribuer
à la revue *Soins d'urgence*?

Proposez un article!

Les infirmières, les infirmiers et autres professionnels de la santé détenant une expertise dans le domaine sont invités à proposer des articles portant sur les différentes dimensions de la pratique infirmière en milieu d'urgence (p.ex., les soins cardiovasculaires, les soins de traumatologie, la santé mentale). Les manuscrits soumis à la revue seront révisés par les pairs selon un processus rigoureux assurant la qualité des articles publiés.

**Pour soumettre votre article,
consultez la section
« revue Soins d'urgence »
sur aiiuq.qc.ca.**

Merci à nos généreux partenaires

PARTENAIRES ANNUELS DE L'AIIUQ



PERSPECTIVE
NUNAVIK

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec

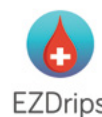


PARTENAIRES DE CETTE REVUE



Lifeline

NOS COLLABORATEURS



AIIUQ



DEVENIR MEMBRE DE L'AIIUQ

BEAUCOUP D'AVANTAGES À ÊTRE MEMBRE!

Être membre de l'AIIUQ vous apportera plusieurs avantages professionnels ainsi qu'une mise à jour des connaissances en soins d'urgence et vous permettra de participer au développement de celles-ci.

RABAIS AVANTAGEUX

- Prix réduit sur les 20 formations annuelles de l'AIIUQ (CTAS, Toxicologie, EPICC – Fondements, EPICC – Pédiatrique, EPICC – Traumatologie, Cardiologie, CAMATA, et bien d'autres);
- Prix réduit sur le Congrès et le Symposium annuel de l'AIIUQ.

ACCÈS PRIVILÉGIÉS

- Accès gratuit à la plateforme de formation en ligne en médecine d'urgence TopSI;
- Accès à des annonces spécialisées en soins d'urgence sur la section membres du site Internet;
- Accès aux bourses d'études (une bourse de 500 \$ et une bourse de 1000 \$);
- Accès gratuit pendant un an à l'application mobile EZDrip;
- Possibilité de recevoir la revue *Soins d'urgence* en format papier.

SOUTIEN EN TOUT TEMPS

Soutien via courriel ou téléphone pour répondre à vos questions sur les soins d'urgence.



POUR DEVENIR MEMBRE, RENDEZ-VOUS SUR : WWW.AIIUQ.QC.CA/ADHESION